

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

École Grand-Défi

PROCÈS-VERBAL

Procès-verbal de la réunion du conseil d'établissement de l'école Grand-Défi, tenue le lundi 16 février, à 19 h par TEAMS.

CE-GD
25-26/40

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE - PRÉSENCES ET VÉRIFICATION DU QUORUM

LES REPRÉSENTANTES ET REPRÉSENTANTS DES PARENTS :

Madame Myriam Bélanger

Monsieur Pascal Samuel

Madame Jennifer Murray

LES REPRÉSENTANTES ET REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL ENSEIGNANT :

Madame Maika Guerrier

LE REPRÉSENTANT DU PERSONNEL PROFESSIONNEL :

Madame Annie Côté

LA REPRÉSENTANTE DES ÉLÈVES

Madame Justine Samuel

LE REPRÉSENTANT DE LA DIRECTION :

Monsieur Sébastien Rioux

CE-GD
25-26/41

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Mme Bélanger, appuyée par Mme Samuel, propose l'adoption de l'ordre du jour.

CE-GD
25-26/42

3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

Mme Samuel, appuyée par Mme Bélanger, propose l'adoption du procès-verbal du 8 décembre 2025.

CE-GD
25-26/43

4. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

Madame Samuel fait un suivi sur la fiche 19.

CE-GD
25-26/44

5. PÉRIODE DE QUESTIONS (POUR LE PUBLIC)

Aucun public.

6. PAROLE AUX ÉLÈVES

Consulter les élèves pour les activités INA et suivre les intérêts qui changent.

Quant à l'aménagement des locaux et leur utilisation, il serait pertinent de voir l'opinion des élèves. Quand il y a une désorganisation au 1er cycle, ça peut être partout maintenant comparativement à l'année passée où ça se passait plus d'un seul côté de l'école. Voir comment ajuster le tout dans le futur afin que ça ne dérange trop les élèves du 2^e cycle.

Mme Bélanger ajoute de sonder les élèves souvent dans l'année pour s'assurer de la participation des élèves.

7. FORMATION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Fiche 8 - Au Grand-Défi, nous n'exigeons pas de frais aux parents. Nous essayons d'attacher nos budgets avec ce que nous avons.

Fiche 19 - D'ici la fin de l'année, on va consulter les élèves sur les sujets du point 6 et partager les réponses au conseil d'établissement.

Fiche 14A - C'est ce qui nous permet de faire la mise en œuvre du régime pédagogique.

Fiche 17A – Nous avons trois personnes qui travaillent à temps plein à l'école comme services complémentaires : Co-enseignement, TTS, TES, psychoéducation. Mme Côté ajoute qu'ils se sont donné une structure psychosociale en paliers : TES = palier 1, TTS = palier 2, psychoéducatrice = palier 3.

8. CONSULTATION AUPRÈS DES ÉLÈVES

Discuté au point 6.

9. APPLICATION DES MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE DU RÉGIME PÉDAGOGIQUE

9.1 PROJET ÉDUCATIF, NORMES ET MODALITÉS ET GRILLE-MATIÈRES

M. Rioux présente le projet éducatif, la grille-matière et les normes et modalités.

Mme Bélanger demande pourquoi nous n'avons pas l'éducation physique à option en 4^e secondaire. M. Rioux répond qu'on ne peut pas aller au-dessus de 36 unités par année.

M. Samuel se demande si nous pouvons passer plus d'une année d'éducation physique vu le temps que nous passons à faire des activités sportives avec le programme INA. M. Rioux va revenir avec une réponse.

M. Samuel, appuyé par Mme Côté, propose l'adoption du régime pédagogique.

CE-GD
25-26/49

10. SUIVI BUDGÉTAIRE

Il reste environ 50 000 \$ pour faire vivre l'école jusqu'à la fin de l'année. Il reste environ 21 000 pour INA (environ 16 000 pour les activités). M. Samuel demande ce que veut dire MAO : Matériel, aménagement, organisation.

Mme Bélanger demande quel budget nous pouvons utiliser pour modifier l'aménagement de l'école. M. Rioux répond RTA : réflexion transformation amélioration. Budget du centre de services si nous voulons faire du réaménagement.

CE-GD
25-26/50

11. APPROBATION DE LA MISE EN ŒUVRE DES SERVICES COMPLÉMENTAIRES

Madame Bélanger, appuyée par M. Samuel, propose l'approbation des services complémentaires.

CE-GD
25-26/51

12. PROGRAMME NATURE ÉTUDES

M. Martin De Langy a été embauché pour faire l'achat de matériel pour le projet. Nous avons un budget de 45 000 \$ pour mettre en place le projet. On fait partie d'une équipe collaborative (TEAMS, rencontres, production de SAE).

CE-GD
25-26/52

13. ACTIVITÉS ÉDUCATIVES NÉCESSITANT UN CHANGEMENT À L'HORAIRE OU UN DÉPLACEMENT À L'EXTÉRIEUR (LIP, ART. 87)

Aucune demande.

CE-GD
25-26/53

14. DONS, SUBVENTION — LEVÉES DE FONDS – APPROBATION

Aucune demande.

CE-GD
25-26/54

15. INFORMATION

DE LA PRÉSIDENTE

Aucune information.

DE LA DIRECTION

Mme Mélanie Deschênes travaille fort avec l'équipe. M. Rioux lève son chapeau à l'équipe d'intervenants. Il est fier de ce qui se passe au Grand-Défi. Nous réfléchissons toujours aux stratégies, nous nous rencontrons en équipe, on régule nos interventions. Il est conscient de ce qui se passe. La direction est fière de l'équipe.

DU PERSONNEL DE L'ÉCOLE

Mme Côté mentionne que nous sommes une équipe qui se tient bien cette année. Nous prenons les décisions ensemble et nous nous organisons pour que les décisions soient cohérentes avec le code de vie.

Mme Côté mentionne que les élèves sont toujours au cœur d'INA. Avec Réinspire, l'équipe se fait accompagner avec une vision qui permet de travailler notre vision d'INA.

C'est un outil clé en main qui nous d'atteindre des objectifs socio émotionnels chez notre clientèle. Madame Christine Drolet est la personne qui nous guide. Nous avons déjà eu une première formation pour fournir un accompagnement plus rigoureux. Ça nous aide à avoir une meilleure mobilisation. Elle nous ajoute une rigueur et une meilleure évaluation du programme. On veut une meilleure visée au niveau des statistiques pour nous permettre de prouver l'importance et l'essence du programme INA. Ça nous permettra une pérennité du programme.

M. Rioux ajoute que l'équipe a vécu une journée de formation intense et qu'un suivi est assuré par le programme.

Mme Bélanger demande si l'équipe complète suit cette formation. La réponse est oui.

DU COMITÉ DE PARENTS

Aucune information

DE LA TRÉSORERIE

Aucune information.

16. CORRESPONDANCE

Aucune correspondance.

17. DIVERS

Envoyer les documents d'avance. Il y a eu une petite erreur. M. Rioux devra s'assurer que ce sera fait la prochaine fois.

Utilisation du calendrier Outlook pour confirmer notre présence aux prochaines réunions.

18. DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION

La prochaine réunion aura lieu le 13 avril à 19 h.

CE-GD
25-26/55

CE-GD
25-26/56

CE-GD
25-26/57

19. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, la levée de l'assemblée a lieu à 20 h 22.